



DANGER dans les EHPAD et les Services d'Aide à Domicile.

Grève à l'appel de Force Ouvrière à partir du 23 septembre 2019

Les missions des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes sont d'accompagner les personnes fragiles et vulnérables et de préserver leur autonomie par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

Les personnels des EHPAD et des services de Soins à domicile tirent la sonnette d'alarme !

Les efforts consentis par le conseil départemental de la Gironde suite à la grève du 30 janvier 2018 n'ont pas permis d'améliorer la situation, celle-ci a même empiré.

Le gouvernement reste sourd aux multiples rapports qu'il a lui-même commandé (IBORRA, LIBAULT...) et qui attestent tous de l'insuffisance en personnel et de ses conséquences, aussi bien en EHPAD qu'à domicile. Il préfère répondre à la crise uniquement par des effets d'annonce.

FO dénonce le MANQUE DE PERSONNEL qui entraîne la DEGRADATION des conditions de vie des résidents

Trouvez-vous acceptable que dans certains EHPAD :

- Le temps de toilette n'excède pas 10 minutes ?
- Le temps d'aide à la prise du repas puisse être limité à 5 minutes ?
- Les résidents ne soient pas levés quotidiennement ?
- L'animation ne puisse être proposée qu'auprès de très peu de résidents ?
- Le ménage ne puisse pas être fait quotidiennement ? ...

Pour le respect et la dignité des personnes accueillies en EHPAD FO exige :

- Le recrutement immédiat de 40 000 postes supplémentaires.
- La revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions de travail.
- L'extension du dispositif de formation d'Assistant de Soins en Gérontologie (ASG) et le versement de la prime à tous les agents et salariés concernés.
- La mise en place d'un dispositif visant à la reconversion des personnels dans l'incapacité physique d'exercer leur profession.
- L'ouverture d'un Débat National sur le financement de la dépendance.

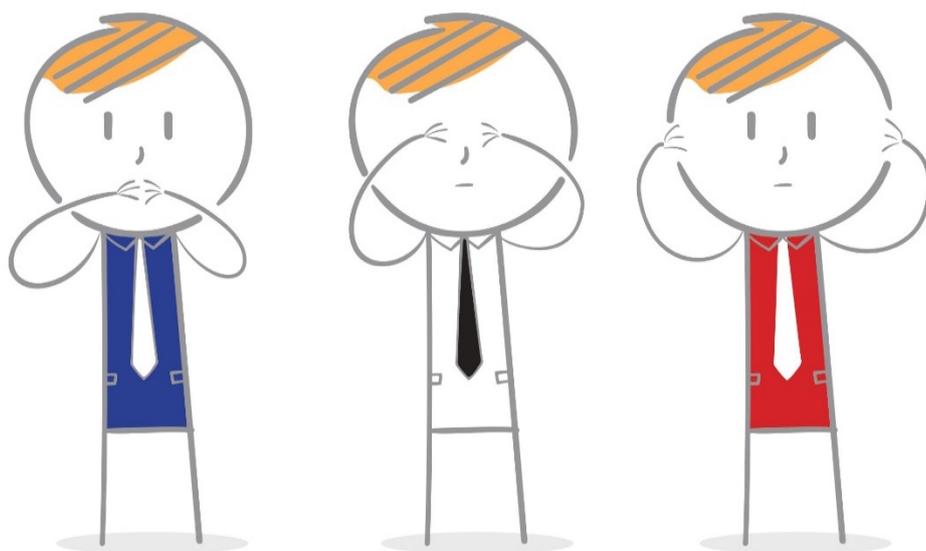
Nous n'acceptons pas cette situation ! Et VOUS ?

FO dit NON à l'asphyxie budgétaire et à la maltraitance institutionnelle !



«Une société se juge à la manière
dont elle traite ses personnes âgées»

**EN FRANCE
DANS LES EHPAD**



**FORCE OUVRIÈRE
LÈVE LE VOILE**